

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Wolters Kluwer et Lexbase nouent un partenariat éditorial

14 octobre 2014. Wolters Kluwer France, éditeur de solutions pour les professionnels du droit, s'associe avec les éditions juridiques [Lexbase](#), pure player web reconnu, pour renforcer ses contenus dans différents domaines du droit. Ce partenariat s'inscrit dans un programme d'innovations permettant à la base de données [Lamyline](#) de Wolters Kluwer de devenir la base de données de référence des cabinets d'avocats généralistes.



#### Wolters Kluwer renforce son offre de contenus juridiques

Déjà leader dans les secteurs du droit social, droit des affaires, droit des transports, ou encore droit de l'immatériel, Wolters Kluwer souhaite renforcer son offre dans d'autres domaines juridiques, notamment en droit public et pénal, afin de mieux répondre aux besoins des cabinets d'avocats généralistes. C'est dans cette perspective que Wolters Kluwer s'est rapproché de Lexbase afin de nouer un partenariat éditorial.

En tant que pure player web, Lexbase est reconnu par les professionnels du droit pour la richesse de sa jurisprudence et sa réactivité on line sur l'ensemble de ses contenus d'auteurs.

Isabelle Bussel, directrice du Pôle Droit & Réglementation de Wolters Kluwer, commente : « *Nous sommes en permanence à l'écoute de nos clients et de leurs besoins. Nous travaillons depuis plusieurs années avec des groupements d'utilisateurs qui nous font part de leurs attentes et retours d'expérience concernant Lamyline. C'est ainsi que nous avons décidé de renforcer notre gamme dans certains domaines du droit. Lexbase, qui offre des contenus complétant les nôtres, est alors apparu comme un partenaire fiable et reconnu par nos clients* ».

#### Une alliance qui permettra de compléter les fonds Lamy et Liaisons Sociales dans la base de données Lamyline

Ce partenariat va accélérer la mise à disposition de contenus additionnels au sein de Lamyline, la base de données juridiques de Wolters Kluwer, qui rassemble déjà plus de cinq millions de documents juridiques (documentation officielle, ouvrages, revues et formulaires des fonds Lamy et Liaisons Sociales). Créée en 2003, Lamyline poursuit sa croissance depuis lors, avec une progression de 15% en 2014.

Fabien Waechter, le Président de Lexbase souligne « *Lexbase est un pure player web aujourd'hui reconnu, en particulier pour sa réactivité en matière de jurisprudence et pour ses encyclopédies enrichies en permanence. Nous sommes ravis de nous associer à Wolters Kluwer, un acteur solide et mondial, qui va nous permettre d'élargir l'audience de nos contenus.* »

Hubert Chemla, PDG de Wolters Kluwer France, se félicite également de ce rapprochement : « *Ce partenariat avec Lexbase s'inscrit dans notre mission. Notre objectif est en effet d'accompagner les*

*professionnels au quotidien pour leur apporter « Les Clés pour décider ». A travers ce partenariat, nous poursuivons le développement de notre offre aux professionnels du droit en format digital ».*

#### **À propos de Wolters Kluwer**

**En France, Wolters Kluwer propose des produits et services aux professionnels du droit, de l'action sociale, des ressources humaines, du transport et tourisme, via des marques reconnues telles que Lamy, Kleos, Liaisons Sociales, ASH, l'Officiel des transporteurs, Tour Hebdo...**

Le chiffre d'affaires du groupe Wolters Kluwer est de 3,6 milliards d'euros en 2013, pour environ 19 000 collaborateurs dans plus de 40 pays en Europe, Amérique du Nord, Asie-Pacifique et Amérique Latine. Le siège du groupe est à Alphen aan den Rijn aux Pays-Bas. Il est coté sur Euronext Amsterdam et fait partie des indices AEX et Euronext 100. Wolters Kluwer dispose d'un programme d'ADR (American Depositary Receipt Program) parrainé de niveau 1, sur le marché hors-cote aux USA (WTKWY).

Pour plus d'information, connectez-vous à [wolterskluwerfrance.fr](http://wolterskluwerfrance.fr) ou suivez notre fil d'info @WoltersKluwerFr sur Twitter ou le site [wolterskluwer.com](http://wolterskluwer.com) pour suivre l'actualité de notre groupe dans le monde.

#### **A propos de Lexbase**

Fortes de leur expérience unique dans l'édition professionnelle sur Internet, les éditions juridiques Lexbase proposent une gamme complète de produits éditoriaux, d'outils d'information, et de formations e-learning, destinés aux professionnels du droit. Lexbase est aujourd'hui un service incontournable du paysage juridique français.

A retrouver sur : [lexbase.fr](http://lexbase.fr)

#### **Contacts presse**

**Wolters Kluwer France**  
Sylvie Caron  
Directrice de la communication  
Téléphone : 01 76 73 00 00  
[scaron@wolters-kluwer.fr](mailto:scaron@wolters-kluwer.fr)

**OXYGEN**  
Clara Gerault / Melissa Largent  
Agence RP  
Téléphone : 01 41 11 37 77  
[clara@oxygen-rp.com](mailto:clara@oxygen-rp.com)